BAC DE SES · SESSION 2020

Dissertation

Sujet zéro (exemple officiel) | Sujet 1 | Action publique pour l'environnement

Comment la préservation de l'environnement est-elle devenue un problème public ?



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Épreuve de 4 heures : si tu choisis la dissertation, tu ne fais pas l'épreuve composée.
- Utilise l'ensemble des documents proposés (de 3 à 4 documents).
- Reformule la question posée afin d'élaborer une problématique.
- Ton plan doit comporter des sous-parties et être équilibré.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Épreuve terminale

Sciences économiques et sociales

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment la préservation de l'environnement est-elle devenue un problème public ?

DOCUMENT 1

Les parlementaires et l'environnement

Question posée aux parlementaires et à la population : « De ces trois opinions, laquelle se rapproche le plus de la vôtre ? »

En %	Parlementaires		Public	
	2003	**2010**	**2003**	**2009**
Les désordres du climat (tels que les tempêtes ou les inondations en France) sont causés par l'effet de serre.	21	34	35	50
Les désordres du climat (tels que les tempêtes ou les inondations en France) sont des phénomènes naturels comme il y en a toujours eu.	18	19	14	13
Aujourd'hui, personne ne peut dire avec certitude les vraies raisons du désordre du climat.	60	44	48	36
Sans réponse	1	3	3	1
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Daniel BOY, « Les parlementaires et l'environnement », *Les cahiers du CEVIPOF*, n°52, 2010.

DOCUMENT 2

Les périodes historiques de la politique environnementale française

1971 : Création du ministère de l'environnement → phase de fondation
- Institutionnalisation et popularisation d'un concept flou.
- Rassemblement des politiques (précédemment gérées de façon discontinue par plusieurs ministères).
- Enclenchement d'un travail de création ou de remise en ordre législatif ou réglementaire.
- Stimulation des autres ministères à ranimer leurs départements environnementaux (entre autres par souci de ne pas les voir transférés au nouvel arrivant).

1990 : Plan national pour l'environnement → phase de consolidation
- Territorialisation (décentralisation) : création des DIREN (directions régionales de l'environnement).
- Création d'agences périphériques : l'ADEME (devenue agence de la transition écologique), l'INERIS (institut national de l'environnement industriel et des risques) et l'IFEN (institut français de l'environnement).
- Augmentation substantielle du budget du ministère.
- Définition d'objectifs chiffrés.
- Intégration de l'environnement dans les activités économiques.

2007 : Grenelle de l'environnement → phase d'ouverture
- Instauration d'une procédure participative incluant cinq collèges : État, collectivités territoriales, patronat, syndicats et associations écologistes.
- Annonce de l'intégration de l'environnement au cœur de la décision publique, ainsi que de mesures structurantes telles que la contribution climat-énergie, la trame verte, ou encore le plan massif de reconversion du bâti.

Source : Valérie LACROIX et Edwin ZACCAI, « Quarante ans de politique environnementale en France : évolutions, avancées, constantes », *Revue française d'administration publique*, n°134, 2010.

DOCUMENT 3

Évolution du traitement des dimensions du changement climatique dans les journaux télévisés de 20 h de TF1 et France2 entre 1997 et 2006

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total
Conséquences en %	29	33	56	41	19	33	51	63	46	69	44
Causes en %	23	17	33	12	6	14	22	8	17	5	15
Solutions en %	49	50	11	47	74	50	27	29	37	26	40
Total en %	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	35	6	9	49	31	42	55	62	102	78	469

N.B. : Ce codage thématique donne un échantillon de 469 unités car certains des 396 sujets analysés abordent plusieurs dimensions du problème.

Source : Jean-Baptiste COMBY, « Quand l'environnement devient "médiatique". Conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique », *Réseaux*, n°5-6, 2009.

Lecture : En 1997, 29 % des sujets consacrés par les journaux télévisés de TF1 et de France 2 au changement climatique concernaient les conséquences de ce changement.

DOCUMENT 4

Les acteurs du « Grenelle de l'environnement[1] »

	Part en %
Collectivités territoriales	10,6
Employeurs	28
État	39,8
Experts	6,8
Organisations non gouvernementales environnementales	8,1
Associations non environnementales	2,3
Salariés	4,2
Total	100 %

Note : Au cours de l'analyse, deux catégories d'acteurs ont été introduites pour proposer une vision plus fine des participants : les experts (universitaires, souvent assimilés au collège État en raison de leur appartenance à la fonction publique) et les associations non environnementales (consommateurs et familles).

Source : d'après « Les effets du Grenelle de l'environnement sur l'action publique. Analyse comparée entre deux secteurs : déchets et bâtiment », *Gouvernement et action publique*, vol. 6, 2017.

1 : Grenelle de l'environnement : ensemble de rencontres politiques organisées en France en 2007 visant à prendre des décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable.